



“ zéro pesticide :  
la commune  
s'engage. ”



# Bulletin municipal

Avril 2016 - N° 159



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75

Télécopieur : 04 77 66 84 50

E-mail : [mairie@pouilly-les-nonains.fr](mailto:mairie@pouilly-les-nonains.fr)

Site internet : [www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)

### Ouverture du secrétariat :

Lundi 8 h 30 à 12 h

Mardi 8 h 30 à 17 h sans interruption

Mercredi 8 h 30 à 12 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Samedi 8 h 30 à 11 h 30

Permanence de M. le Maire samedi matin de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre avec M. le Maire ou un des Adjointes sur rendez-vous.

## Services

### Ordures ménagères

Roannais Agglomération

T. : 0 800 17 34 50

### Déchèterie du Mardeloup

Horaires d'ouverture : lundi 14 h - 18 h

Du mardi au samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

T. : 0 800 17 34 50

## Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex

E-mail : [contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr)

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

vendredi : 9 h à 16 h journée continue

T. accueil : 04 77 68 54 31

Fax 04 77 71 74 22

**URGENCES** en dehors des heures de bureau uniquement (8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h)

T. : 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

## Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30

T. : 3631

## Transport de voyageurs

Lignes régulières :

- Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux

- Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison

Renseignements : Roannais Agglomération

T. : 04 26 24 92 85 - [www.roannais-agglomeration.fr](http://www.roannais-agglomeration.fr)

## Culte

### Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison

T. : 04 77 64 40 11

## Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 15 h 45 à 18 h et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

T. : 04 77 63 93 68

E-mail : [bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr](mailto:bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr)

## Santé

### Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,

- **Ostéopathe D.O.** - T. : 06 19 10 87 71

- **Cabinet d'infirmière** - T. : 06 75 94 31 19

- Permanence d'un **pédicure podologue** un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70

- **Esthéticienne** - T. : 06 82 25 14 79

### Pharmacie

DEMEURE BESSON

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30

samedi : 8h30-12h30

371, route de Roanne - T. : 04 77 66 95 58

## Social

### Assistante sociale

Secrétariat - T. : 04 77 23 24 90

Permanences : Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 au local social de Renaison, 213 rue de Gruyères

### Crèche multi-accueil "Le Jardin aux Câlines"

52 rue de Montgivray - T. : 04 77 66 80 00

E-mail : [creche@pouilly-les-nonains.fr](mailto:creche@pouilly-les-nonains.fr)

du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 45

### RAM (Relais Assistants Maternels de l'ouest roannais)

T. : 06 70 15 20 76 - [ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr](mailto:ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr)

### Conciliateur de justice - M. PRUNARET

T. : 04 77 67 98 53 ou 04 77 64 40 62 (mairie de St-Haon le Châtel)

### Médiatrice - Mme GAUBERT - T. : 04 77 23 85 55

(sous-préfecture de Roanne)

## Education

**Ecole maternelle** - T. : 04 77 66 87 11

**Ecole élémentaire** Pierre Collet - T. : 04 77 66 81 64

**Restaurant scolaire** - T. : 04 77 66 96 51

**Etudes** - A l'école élémentaire de 16 h à 16 h 45

### Garderies

**Maternelle** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h20, 11h45/12h30, 13h-14h, 16h/18h30

mercredi : 7h/8h35, 11h45/12h30

**Elémentaire** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h/8h05, 11h30/12h30, 13h-13h35, 16h45/18h30

mercredi : 7h/8h50, 12h/12h30

### Centre de loisirs intercommunal

T. : 04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55

Pendant les vacances scolaires

Accueil des mercredis après-midi : 11h30/18h30 à Lentigny et Renaison. Deux formules d'inscriptions : Repas + après-midi ou après-midi.



“Un arbre pour le climat” : tous concernés

## **Bernard THIVEND** Maire

Vice-Président de  
Roannais Agglomération

### **Editorial du Maire :**

L'élaboration d'un budget communal n'est jamais chose aisée surtout dans un contexte peu favorable. En effet depuis trois ans, les dotations de l'Etat ont considérablement diminué et amoindrissent très sérieusement notre capacité à investir.

Le projet phare de cet exercice budgétaire est sans conteste les travaux de rénovation de l'école élémentaire Pierre COLLET visant à réduire de manière substantielle la consommation énergétique du bâtiment et à améliorer le confort pour les élèves et leurs enseignants. Pour les réaliser, nous avons choisi, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire, d'avoir recours à un contrat de performance énergé-

tique. Cette procédure innovante permet de définir contractuellement, avec le groupement d'entreprises retenu, un niveau d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Compte-tenu de cet investissement important, il nous fallait obligatoirement trouver des recettes supplémentaires. Pour ce faire, nous nous sommes résolus cette année à augmenter les taux d'imposition communaux tout en maîtrisant nos dépenses et en reportant d'autres projets jugés moins prioritaires.

Depuis plusieurs années, notre commune s'est engagée dans une politique de développement durable. Pour compléter nos actions, nous venons de signer avec la FRAPNA une charte « zéro pesticide ». L'objectif assigné consiste à supprimer, dans un délai de cinq ans, l'emploi des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries. Pour y parvenir, l'adoption de mesures alternatives par notre service technique ne suffira pas, il faudra également changer notre perception de la nature dans notre village et

redonner une place aux plantes que l'on qualifie à tort de "mauvaises herbes".

Dans le cadre de la COP 21 et de l'opération « un arbre pour le climat », les élèves de l'école élémentaire ont planté un tilleul exprimant ainsi leur engagement en faveur de la biodiversité.

Dans un autre domaine, la phase d'instruction de notre projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est terminée après l'arrêté pris en Conseil municipal. Il va être désormais soumis à enquête publique. Pour répondre aux prescriptions de Schéma de Cohérence Territoriale, nous avons dû réduire de façon drastique les surfaces constructibles. Par ailleurs, les espaces naturels et agricoles sont préservés de manière durable.

Je vous laisse maintenant découvrir ce nouveau bulletin municipal qui consacre encore une large part à notre riche tissu associatif.

Bonne lecture

*Bernard THIVEND*

## SOMMAIRE

1 - Le mot du Maire

2 - Délibérations du Conseil Municipal

6 - Commission Bâtiments

7 - Commission énergies et développement durable

8 - CCAS / commission sports, culture, loisirs

9 - Enfance et scolarité

10 - Pouilly info

11 - Commission finances

12 - Commission cadre de vie

14 - Commission Information et communication

15 - Pouilly info

16 - Etat civil / Vie associative

17 - Vie associative

24 - Agenda

## Bâtiments :

### Elaboration d'un agenda d'accessibilité programmée

Une commission composée de Mmes BISSONNIER et MOUILLER, de MM. BUONO, MASTON et MARTIN a été créée. Elle est chargée de faire le point sur l'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie aux personnes à mobilité réduite.

Deux bâtiments doivent faire l'objet d'importants travaux : la mairie et la poste. Les modifications à apporter dans les autres bâtiments seront traitées en par les agents communaux.

Il convient de prévoir une enveloppe financière sur plusieurs années.

Pour cette mise en conformité, la commune a signé un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Il correspond à un engagement de réaliser les travaux dans un délai de 3 ans et de les financer tout en respectant les règles d'accessibilité.

### Rénovation de l'école élémentaire

La rénovation de l'école élémentaire comprend le chauffage, les menuiseries et l'éclairage.

Compte-tenu de la complexité du projet, il a été fait appel aux services du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (SIEL).

Le marché est un CPE, Contrat de Performance Energétique, comportant la réalisation, l'exploitation et la

maintenance dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment.

Le CPE permet de contractualiser un engagement sur la performance énergétique et de faire travailler les entreprises locales. Celles-ci s'engagent à réduire la consommation énergétique de 25 % minimum.

#### Estimation des travaux par le SIEL :

Chauffage + ventilation .....	80 000 €
Menuiseries .....	230 000 €
Éclairage + divers électricité .....	50 000 €
Travaux hors CPE	
Accessibilité, plomberie, sanitaire .....	40 000 €
Total .....	400 000 €

### Travaux d'isolation des combles perdus des bâtiments municipaux

Un groupement de commandes a été constitué entre Roannais Agglomération et 8 communes dont Pouilly les Nonains pour la réalisation de travaux d'isolation des combles perdus des bâtiments municipaux et communautaires avec valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Après étude des 7 offres reçues, l'entreprise Languedoc Isolation a été retenue pour un montant forfaitaire de 936.49 € HT.

Les travaux, effectués courant mars, ont porté sur les bâtiments suivants :

salle de réunion de la gare du Tacot, logement locatif attenant à la salle des fêtes, bâtiment de la poste, bâtiment de la bibliothèque, vestiaires du foot.

### Convention pour l'occupation des salles municipales

Une convention d'occupation du domaine public par les associations a été rédigée, en particulier pour l'utilisation des salles municipales.

Elle précise les conditions de mise à disposition de certains locaux pour 5 ans à compter de la date de signature du document.

Elle sera transmise, pour signature, à chaque association utilisant le domaine public

### Enfance et scolarité : Intervenants à la crèche

Il a été décidé de reconduire l'intervention du professeur de musique, M BROSSY, pour 9 séances annuelles, ainsi que celle d'une psychologue, Mme SIMON.

Celle-ci procède à l'observation des enfants et à l'intervention auprès du personnel pour un total de 32 heures annuelles.

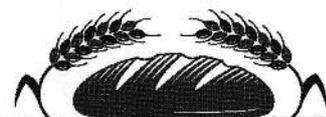


#### Vente de fromages, de viande, de porc et de charcuterie fermière

654 route Napoléon - 42155 Pouilly les Nonains

**Tél. 04 77 66 85 31**

Ouverture du lundi au samedi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
Dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h



#### Aux Couleurs Des Blés

pain cuit au feu de bois

100 rue du 8 mai 1945  
42155 pouilly les nonains

tel 04 77 62 22 24

## Participation des communes extérieures aux frais de scolarité

Les communes extérieures participent aux frais de fonctionnement pour les enfants fréquentant nos écoles mais ne résidant pas sur la commune.

Pour 2016, le montant a été fixé à 298 € par enfant.

## Aide financière pour une classe transplantée

La classe de CE2 de Mme MANDON se rendra à Verrières en Forez du 1er au 3 juin pour un séjour à dominante historique.

Le Conseil municipal a décidé d'apporter une aide de 10€ par enfant, soit un coût total de 250 €.

## Interventions en musique à l'école élémentaire

Mme LOPPIN, professeur de musique, intervient dans le cadre d'un projet pédagogique initié par l'école élémentaire.

Afin de mener à bien ce projet, il a été décidé de signer avec Mme LOPPIN un contrat de travail pour la période d'octobre 2015 à janvier 2016.

## Convention pour l'intervention d'une psychologue scolaire

La commune de Pouilly les Nonains bénéficie du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) mis en place dans la circonscription de Roanne Ouest.

Les dépenses sont réparties entre les communes.

La participation annuelle de chaque commune est fixée à 10 € par classe pour l'année scolaire 2015/2016, soit 100 € pour Pouilly les Nonains.

## Indemnisation suite au cambriolage à l'école élémentaire

Le 4 novembre 2015, du matériel informatique, deux appareils photos et divers objets ont été dérobés à l'école élémentaire.

Groupama, assureur de la commune, a procédé à l'inventaire sur présentation des factures acquittées et a établi le décompte du remboursement qui s'élève à 4 041,68 €.

## Projet de fusion des deux écoles

Le Conseil municipal a été sollicité par M. l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale pour se positionner concernant un projet de fusion des deux écoles (maternelle et élémentaire).

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des responsables de l'Éducation Nationale, les enseignants des deux écoles, et les parents délégués.

Après débat et compte-tenu de l'éloignement des deux écoles, les élus pensent qu'une fusion, dans le contexte actuel, provoquerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait.

Par vote du Conseil municipal, la fusion est donc rejetée.

## Voirie et Urbanisme :

### Classement de la voie communale « rue des Aulnes » dans le domaine public

La rue des Aulnes traverse le lotissement communal « les Aulnes de la Bûche ».

Les travaux du lotissement étant achevés, le Conseil municipal a décidé de classer cette voie dans le domaine public de la commune.

### Révision du Plan Local d'Urbanisme : arrêt du projet et bilan de la concertation

Le Conseil municipal a décidé d'arrêter le projet de révision du plan local

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**BATIMENT**  
**CHAUFFAGE**



**thierry Aupol**

17, impasse des Jardins  
42153 RIORGES

Portable 06 07 05 23 62  
Tél. 04 77 67 72 21  
aupol.electricite@orange.fr



**PJA**  
**PÉPINIÈRES & JARDINS**  
**D'AIGUILLY**

**PJA**  
Zone Horticole d'Aiguilly - VOUGY  
Etudes et créations de vos  
espaces extérieurs  
Pépinières

Tél. 04 77 70 49 10  
contact@pja-paysagiste.fr  
www.pja-paysagiste.fr

d'urbanisme de la commune de Pouilly les Nonains.

La concertation engagée durant le temps de l'élaboration du projet de la révision du PLU a conduit aux points suivants :

- Mise à disposition du public d'un registre de concertation permettant de formuler des observations concernant l'intérêt général et le projet communal
  - Affichage et parution d'articles dans la presse locale
  - Communication sur le panneau d'information de la commune des différentes dates de réunions publiques
  - Organisation de trois réunions publiques les 18 novembre 2014, 10 avril 2015 et 22 janvier 2016 visant à présenter le PLU, les objectifs de la révision et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).
- La procédure va se poursuivre et les orientations du PADD sont maintenues.



## Finances

### Vote des budgets primitifs 2016

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget communal et les taux des taxes directes locales.

### Budget communal

Pour la section de fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 407 551,89 €.

Pour la section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 730 443,71 €.

Taux des taxes directes locales

Taxe d'habitation 6,36%

Taxe foncière sur les propriétés bâties 15,43%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 38,44%

**Le détail du budget vous est présenté dans les pages centrales de ce bulletin.**

## Demande de subventions dans le cadre de l'enveloppe départementale de solidarité

Les projets d'investissements 2016 pour lesquels une demande de subventions est faite dans le cadre de l'enveloppe départementale de solidarité sont les suivants :

- Ecole élémentaire : fourniture et pose de planches de rives, réfection de sanitaires, installation d'une alarme et d'une alarme incendie, achat d'équipement informatique
- Clocher de l'église : réfection de la toiture suite à une fuite d'eau sur le toit
- Restaurant scolaire : fermeture de l'espace côté école maternelle, pour mettre en sécurité les enfants qui se rendent aux toilettes seuls
- Changement de la porte de la salle du Tacot
- Acquisition d'une armoire frigorifique pour la salle Laurencery

## Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2016

**Encart publicitaire** dans le bulletin municipal .....81 €

**Garderie scolaire** .....1.05 € par jour et par enfant

### Location de matériel

Table .....1.55 €

Banc .....0.75 €

Chaise .....0.55 €

### Cimetière

Concession trentenaire (emplacement simple) .....236 €

Concession trentenaire (emplacement double) .....419 €

Columbarium (case pour 30 ans) ..... 702 €

### Droits de place

Commerçants non sédentaires pour le marché hebdomadaire ou une installation occasionnelle :

- Bancs de moins de 2 mètres .....2.10 €

- Bancs de plus de 2 mètres .....3.10 €

- Camions pour vente au déballage .....33 €

### De 1 à 7 jours :

- Manèges, camions .....33 €

- Fêtes, auto-tamponneuses, bals, parquets .....63 €

Au-delà de 7 jours de stationnement, le droit devra être à nouveau payé.

## Salles municipales

### Salle des fêtes

- Habitant de Pouilly 1 <sup>ère</sup> utilisation (un jour).....	320 €
- Habitant de Pouilly 1 <sup>ère</sup> utilisation (deux jours).....	430 €
- Habitant de Pouilly à partir de la 2 <sup>e</sup> utilisation (un jour)...	530 €
.....	530 €
- Habitant de Pouilly à partir de la 2 <sup>e</sup> utilisation (deux jours)	665 €
.....	665 €
- Habitant extérieur Pouilly (un jour) .....	530 €
- Habitant extérieur Pouilly (deux jours).....	665 €
- Associations de Pouilly les Nonains.....	134 €
- Caution salle pour particuliers .....	850 €
- Caution salle et micro pour associations .....	1 000 €
<b>Salle Paul Laurencery</b> .....	111 €
Caution .....	200 €
<b>Salle de St Martin de Boisy</b> .....	56 €
Caution .....	100 €

## Location de matériel

Chaque année, la somme reçue pour la location du matériel (tables, chaises, bancs) est reversée au budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). En 2015, le montant des locations était de 390.40 €.

## Attribution des subventions pour 2016

Après délibération, le Conseil municipal fixe ainsi les subventions attribuées au titre de l'année 2016 :

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).....	495 €
AEP St Louis .....	150 €
Comité des fêtes (dont 250 € pour la course cycliste)	800 €
.....	800 €
Autour du livre .....	300 €
Horizon .....	250 €
Croix Rouge .....	50 €
Cercle Artistique Indigo .....	250 €
Loisirs et création's .....	200 €
Pêche et chasse.....	120 €
Prévention routière .....	50 €
Sou des écoles (4 € x 259 enfants) .....	1036 €
L'Outil en main .....	35 €
SPA (0.21 € x 1989 hab.).....	417,69 €
Jumelage Montgivray .....	550 €
Festival des Monts de la Madeleine .....	200 €

## Divers

### Retrait de délégation

### et suppression d'un poste d'Adjoint

L'arrêté pris par M le Maire le 21 octobre 2015 a retiré à Mme BAILBÉ DAMUSEAU, 4<sup>e</sup> Adjointe, ses délégations dans le domaine de l'enfance.

Suite à cet arrêté, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas la maintenir dans ses fonctions d'Adjointe et d'en supprimer le poste. Toutefois elle reste conseillère municipale.

Le tableau des Adjoints est désormais composé comme suit :

Premier Adjoint.....	Eric MARTIN
Deuxième Adjointe .....	Pascale MACHILLOT
Troisième Adjoint .....	Christian BUONO
Quatrième Adjoint .....	Philippe NEMOZ

Dans le cadre de ces modifications, Mmes BISSONNIER, FILLION et GENOUX assurent le fonctionnement de la commission Enfance, Scolarité et Affaires Sociales. Leurs fonctions sont officialisées par la prise d'un arrêté individuel portant délégation de fonction. Mme POMMIER et M LAURENT viennent étoffer cette commission.

## Intercommunalité : désignation du délégué titulaire et du suppléant à Roannais Agglomération

Suite aux élections municipales d'Ambierle en janvier 2016, la répartition des sièges à l'assemblée de Roannais Agglomération a été modifiée et l'accord local supprimé. Cet accord donnait à notre commune deux délégués titulaires (M THIVEND et Mme FAYOLLE) et deux délégués remplaçants (Mme MACHILLOT et M MARTIN).

Les nouvelles dispositions accordent à la commune un seul délégué titulaire, M THIVEND, désigné par le Conseil municipal et un suppléant, Mme FAYOLLE.

## Démarche « zéro pesticide »

Le Conseil municipal a décidé de s'engager en faveur de la réduction de l'utilisation des pesticides et de solliciter l'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en adoptant le cahier des charges afférent.

La charte a été signée en mairie le 18 janvier 2016.

**Des informations plus précises sur ce sujet vous sont présentées dans les pages centrales de ce bulletin.**

Suite à sa rénovation pendant l'été 2015, le secrétariat de mairie a été inauguré samedi 6 février, en présence de M<sup>me</sup> CUKIERMAN, sénatrice, de M<sup>me</sup> AUBERGER et M BARTHOLIN, Conseillers départementaux, de M. Le Maire et son Conseil municipal, des secrétaires de mairie et agents communaux, des artisans et architectes impliqués dans le projet, et des présidents d'associations.



D'importants travaux sont programmés cette année à l'école primaire Pierre Collet inaugurée en 1979, dont vous découvrirez l'historique ci-après.

Epaulé pour la maîtrise d'œuvre par le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire), le Conseil municipal a décidé de passer par un CPE (Contrat de Performance Energétique) afin de réaliser le changement de toutes les ouvertures et rideaux de l'école, la rénovation du chauffage et la modernisation de l'éclairage.

Le CPE a pour objet de garantir dans la durée une amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment (minimum 25%). Un groupement d'entreprises effectuera les travaux et s'engagera, pour une durée de 8 ans, à cette réduction substantielle de consommation énergétique.

Les travaux seront subventionnés par

- Une aide du Conseil général prévue dans le cadre du COCS (Contrat Communal Simplifié) de 74 292 €
- La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 61 000 €
- Une aide du Sénateur FOURNIER prise sur sa réserve parlementaire de 7 000 €

Le coût total du projet est estimé à environ 380 000 €. Nous profiterons des vacances scolaires d'été pour le réaliser.

### **Ecole Pierre COLLET, historique...**

En juin 1977, le Maire Pierre COLLET propose aux membres du Conseil municipal de visiter les groupes scolaires voi-

sins afin de travailler sur la construction d'une école sur la commune. L'arrivée de nouveaux habitants due aux lotissements récents nécessite une adaptation. A cette époque, l'école primaire se trouve rue du 14 juillet dans le bâtiment de l'actuelle poste.

Les élus veulent associer à ce projet la création d'un restaurant scolaire (qui n'ouvrira qu'en 1983) et d'un service de garderie. Deux sites sont pressentis pour ériger le groupe scolaire : la réserve Pelletier (logements sociaux actuels rue de la gare) et un terrain réservé dans le lotissement les Clairières 3.

Lors d'une première consultation, le Conseil municipal privilégie, à une très courte majorité (7 voix contre 6) le terrain Pelletier. Cinq architectes sont consultés sur la meilleure implantation possible du bâtiment.

Dès novembre 1977, l'Inspecteur d'Académie s'engage sur l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe à la prochaine rentrée. Il sera nécessaire de trouver une solution provisoire en attendant la construction qui se fera (décision à l'unanimité) finalement au lotissement des Clairières 3. Le cabinet d'architecture MINASSIAN est retenu. Cinquante nouvelles maisons sont attendues dans les prochaines années !

En décembre 1977, les responsables de l'association St Louis mettent à disposition l'annexe de la salle des fêtes (rue des monts de la Madeleine) pour la 4<sup>ème</sup> classe primaire, en contrepartie d'un loyer mensuel de 200 Fr sur une période de 10 mois. Le Conseil municipal entérine cette proposition.

En septembre 1978, l'architecte présente le projet définitif de la future école qui comprendra 5 classes avec une extension possible de 2 classes supplémentaires. Le chauffage se fera par un mode mixte avec hydro accumulateur et ventilation double flux, l'énergie sera l'électricité. L'estimation du projet global est de 1 600 000 Fr avec une subvention de 820 000 Fr.

En décembre 1978, en raison de l'état de santé de M le Maire, c'est le 1<sup>er</sup> adjoint Paul LAURENCERY qui préside la réunion du Conseil municipal. M Pierre COLLET décèdera quelques jours plus tard. Le 16 mars 1979, M Paul LAURENCERY est installé comme Maire de Pouilly les Nonains.

Les travaux du groupe scolaire vont bon train et, pour la rentrée le 13 septembre 1979, tout est prêt pour accueillir les enfants scolarisés en primaire.

Le 12 octobre, le Conseil municipal donne à cette école le nom de Pierre COLLET initiateur du projet. L'inauguration du bâtiment a lieu le 10 novembre 1979.

En 1980, en raison de l'inflation très élevée, le Conseil municipal autorise le Maire à contracter un emprunt de 190 000 Fr pour clôturer le financement de l'école.

A la rentrée de septembre 1985, une 5<sup>ème</sup> classe ouvre à l'école Pierre COLLET, la garderie se fera dorénavant dans la salle polyvalente où se déroulaient jusqu'alors les séances de sport et diverses activités !

Depuis deux ans, le nouveau Maire Daniel DOUSSON évoque régulièrement l'éventuelle création de 2 classes supplémentaires. Il faut attendre le 21 mars 1987 pour que la construction d'une seule classe soit validée pour la rentrée 1988. Le cabinet MINASSIAN est à nouveau retenu pour un montant de 778 830 Fr.

Au fil de ces 36 années de fonctionnement, de nombreux travaux d'amélioration ont été initiés par les différents Conseils municipaux. Les plus marquants sont l'aménagement de la cour (en plusieurs étapes dont une pour la création du préau), puis l'utilisation du gaz comme énergie principale en 1997 et le recouvrement de la toiture en éléments « polytuitil » en 2001.

A Pouilly les Nonains, les directives de la transition énergétique et les récentes transactions sur la COP 21 ne nous ont pas trop bousculés dans notre façon d'agir.

En 2008, le nouveau Conseil municipal avait mis en place une commission « énergies et développement durable ». Notre action a surtout visé la réduction des consommations d'énergie. Nous en avons profité pour nous mettre en conformité en remplaçant les luminaires d'éclairage public dits énergivores mais aussi en réalisant des investissements légers concentrés sur du matériel de chauffage méritant un renouvellement.

En éclairage public, des contacts sont pris avec les fabricants, le choix devant être fait entre le traditionnel et des luminaires d'éclairage public nouvelle génération à leds (LED : Light Emitting Diode). C'est ce matériel que nous avons retenu. Si le choix était alors osé, la suite nous a donné raison. Le fabricant ENDAL propose six mois d'essai pour six appareils d'une puissance de 23W en lieu et place de ballon fluo de 150W rue des Cerisiers dans le quartier des Clairières

En parallèle, la commission, avec le soutien de nombreux fabricants (pour le prêt du matériel) avec l'aide de CEGELEC (pour la pose et la dépose) et du SIEL pour la communication, organise sur la commune une exposition grandeur nature de ce nouveau

matériel plein de qualités. Une centaine de décideurs du nord du département (responsables des entreprises spécialisées, monteurs, responsables techniques des communes) ont parcouru les sites équipés lors d'une promenade nocturne.

Cette exposition a permis le lancement des leds dans la Loire. Aujourd'hui 70% du renouvellement se fait avec cette technologie.

Depuis, 80 luminaires ont été remplacés sur notre commune. Pour limiter l'investissement, il a été décidé, après une vérification minutieuse, de conserver tous les mâts. Par ailleurs, tous les aménagements que nous avons réalisés (crèche, route de St Romain et lotissement communal) sont équipés de leds.

Les lotisseurs ont eux aussi été incités à faire de même.

Aujourd'hui, 130 luminaires à leds sont en service sur la commune, diminuant de manière conséquente le coût de fonctionnement. En effet, la consommation est réduite et le prix de l'abonnement divisé par deux. Par ailleurs, certains points d'éclairage sont équipés de coupure nocturne.

Notre action a aussi porté sur le renouvellement des chaudières dans les bâtiments communaux par des chaudières à condensation ce qui permet d'envisager une économie directe en consommation de 30%.

En parallèle les bâtiments communaux ont été équipés de programmation pour ne chauffer que lors des occupations en ayant une température de base de 16° et de confort de 21°. Des problèmes subsistent sur certains

sites mais un suivi particulier avec l'aide du Service d'Aide à la Gestion Energétique (SAGE) permettra, sans contrainte, d'éviter le gaspillage énergétique.

Lors du renouvellement des toitures du centre technique et de l'école maternelle, le Conseil Municipal a autorisé le SIEL à installer des panneaux photovoltaïques. Pour cette mise à disposition des toitures, une aide de 11549 euros nous a été allouée par le SIEL pour financer des travaux de développement durable.

Certains de nos bâtiments possédant des combles perdus (bibliothèque, tacot, vestiaires du foot, ...) ont été isolés par une technique de soufflage. Ces travaux ont été financés, à 90%, par des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Dans le même esprit, la commune travaille sur le renouvellement de la chaufferie de l'école élémentaire, des huisseries extérieures et de l'éclairage du site (en leds bien sûr). Le Conseil municipal s'est déterminé pour réaliser ce projet à l'aide d'un contrat de performance énergétique (CPE). Les travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires d'été.

De nombreux promeneurs et randonneurs parcourent chaque jour nos chemins balisés. La commission étudie la possibilité de rouvrir certains chemins ruraux qui avaient été délaissés au fil du temps. Plusieurs nouveaux cheminements pourraient ainsi apparaître pour le plus grand plaisir des marcheurs.



## JYM info

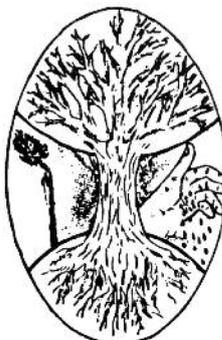


### services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79  
04 77 66 86 89  
jym@jyminfo.net

Jean-Yves Machillot  
42155 Pouilly les Nonains  
www.jyminfo.net



CS N° 8728027  
Caducé de l'Arbre n° 90

## ARBIOPHYT D. PERRIER

Gestion de l'arbre d'ornement  
Elagage  
Abattages Délicats  
Rognage de souches

ZA de Mardeloup

42155 POUILLY LES NONAINS

Tél. : 06 08 51 33 12 - Fax 04 34 34 02 10

Mail : arbiophyt@orange.fr

## CCAS

Le CCAS organisera le goûter des anciens le samedi 26 novembre à 14h à la salle des fêtes. La distribution des colis se fera le samedi 17 décembre.

Concernant les demandes d'aide financière, certaines familles se trouvant en difficulté financière ponctuelle n'osent pas se manifester. Aussi, les membres de la commission souhaitent que toutes les demandes d'aide soient étudiées de façon anonyme.

Seule la responsable, Mme BISSONNIER Anne-Claude, qui recevra les familles concernées, connaîtra leur nom. Si vous traversez un moment difficile, n'hésitez pas à contacter le CCAS qui étudiera votre demande d'aide.

L'année 2015 fut marquée par des investissements importants de rénovation des infrastructures sportives.

Ils sont plus modestes cette année car des investissements conséquents vont être réalisés à l'école Pierre Collet.

Néanmoins nous continuons à soutenir le monde associatif avec des aménagements visant à améliorer le fonctionnement des différentes salles mises à disposition.

Une convention d'occupation du domaine public doit être signée entre la commune et les associations utilisatrices des différentes salles et équipements sportifs afin de clarifier les modalités d'utilisation.

Suite à la dernière réunion des présidents d'association, nous avons pu à nouveau observer leur dynamisme avec de nombreuses manifestations prévues.

Le Maire et son Conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population le dimanche 17 janvier à la salle des fêtes.

Un diaporama a été projeté. Réalisé par deux conseillers municipaux,



Catherine MOUILLER et Régis LAURENT, il présentait notre commune de façon vivante et originale ... Vous pouvez le visionner sur le site communal [www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr) (page actualités janvier 2016).

Samedi 5 mars, une cérémonie citoyenne était organisée par la Mairie, pour remettre aux nouveaux électeurs leur carte d'électeur accompagnée d'un livret citoyen.

Sur les 17 jeunes invités, seuls 2 étaient présents, et nous les en

remercions. Il s'agit d'Antoine PURAVET et de Kévin FORESTIER.

Le vendredi 29 juillet nous aurons le plaisir d'accueillir dans le cadre du festival des Monts de la Madeleine une pianiste, Suzanna BARTAL en l'église de Pouilly.

**Tarif : 10 € par personne, gratuit pour les moins de 16 ans**

**Renseignements : [www.montsdela-madeleine.com](http://www.montsdela-madeleine.com) ou au 07 51 67 06 60**

## COMMISSION ENFANCE / SCOLARITE

### L'école élémentaire à l'heure de la COP 21

Le 18 décembre, à l'heure de la sortie pour des vacances bien méritées, nos écoliers n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour aider M Thivend à planter un tilleul dans la cour de l'école. Ils participaient ainsi à l'opération "un arbre pour le climat" initiée à l'occasion de la COP21 qui symbolise l'engagement de la commune contre le dérèglement climatique. Cette action rejoint la démarche "zéro pesticide" pour une commune éco-responsable.

Réputé pour sa longévité et son aspect majestueux, le tilleul possède des vertus apaisantes que les enfants apprécieront certainement !



## Crèche

Nous souhaitons une joyeuse retraite à notre collègue Michèle ALLIER, auxiliaire de puériculture à la crèche depuis le 1er octobre 1999.

En effet, Michèle a effectué différents contrats de remplacement, dans un premier temps jusqu'en 2009 puis plus récemment depuis le 1er janvier 2015.

Elle était très appréciée de ses collègues et des enfants mais également des parents.

Nous regretterons tous sa chaleur et son humanité très précieuses à l'heure actuelle.

**Merci pour tout !**



## Ecole maternelle

Cette fin d'année a été encore très riche en activités en lien avec les compétences à atteindre en maternelle :

Lors du décloisonnement, les enfants ont étudié les oiseaux de notre région en fabriquant des mangeoires, en créant des fiches d'identité pour chaque oiseau, en apprenant à reconnaître leur nid et en observant les hirondelles qui nichent chaque année sur la façade de l'école.

Ils ont aussi réalisé des masques de carnaval.



Les enseignantes, en collaboration avec les autres écoles, ont organisé une soirée carnaval : moment festif où enseignantes, parents et enfants ont fêté le printemps en se déguisant, en dansant et en dégustant les crêpes et les bûgnes confectionnées par les parents.

L'école a participé au festival organisé par l'OVE (Œuvre de Villages d'Enfants) à l'Institut médico-éducatif de Taron. Ce festival avait pour thème les contes. La classe de grande section a écrit des contes étiologiques et les a mis en scène. Journée très riche à la découverte de divers projets artistiques créés pour des publics très variés.

Pour la sortie de fin d'année, les élèves se rendront le 3 juin

au parc des oiseaux de Villard les Dombes. Ils assisteront à une activité autour des oiseaux et découvriront de nombreuses espèces de volatiles.

**Pour de nouvelles inscriptions pour la rentrée 2016, pensez à contacter rapidement la directrice de l'école Corinne ROCHE au 04 77 66 87 11.**

## Ecole élémentaire

Grâce à un budget accordé par la municipalité, les élèves des 7 classes de l'école élémentaire bénéficient des interventions d'une professionnelle de la musique, Mme Armelle LOPPIN.



Un projet a donc pu être mis en place sur le thème du rythme et des percussions corporelles ; Il retrace l'histoire de la musique depuis les hommes préhistoriques jusqu'à aujourd'hui, en écho au spectacle « Homocordus » que certaines classes sont allées voir au théâtre de Roanne en octobre. Ainsi, les élèves apprennent à produire différents rythmes avec les mains, les pieds, la bouche ... tout en se calant sur une musique. Ceci nécessite d'être bien concentré afin que tout le monde soit en rythme !

Le travail élaboré sera présenté lors de la soirée « portes ouvertes » le vendredi 10 juin. Il y aura une prestation commune à toutes les classes et une prestation par classe.

## Fermeture estivale des commerces

**Epicerie** : pas de fermeture

**Boulangerie** : du 15 au 28 août

**Salon de coiffure Coup'tiff** : du 3 au 12 juin, du 7 au 17 juillet et du 13 au 21 août

**Salon "Cheveux d'ange"** : du 31 juillet au 22 août

**Pharmacie DEMEURE BESSON** : du 30 juillet 12h30 au 16 août 8h30

**Gaec de Boisy** : pas de fermeture

## Service-public.fr

A compter du mardi 8 mars 2016,

l'ensemble des démarches en ligne proposé sur mon.service-public.fr est accessible sur service-public.fr, le site officiel de l'administration française. Le parcours de l'utilisateur se fait ainsi sur un seul site, de la recherche d'une information administrative jusqu'à la réalisation et au suivi de sa démarche. Les usagers ont désormais la possibilité d'ouvrir un compte personnel Service Public pour suivre leurs démarches en ligne, gérer leurs documents administratifs et échanger avec les administrations..

## Roannaise de l'Eau vous conseille



sur vos branchements au réseau d'assainissement collectif afin de s'assurer de leur conformité, à votre demande, ou de sa propre initiative (par exemple en cas de dysfonctionnement).

### Subventions en assainissement pour les particuliers

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne prévoit, sous certaines conditions, une aide financière pour les particuliers qui réhabilitent leur dispositif d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire, ou encore pour les particuliers qui mettent en conformité leur raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Toute demande doit être adressée à Roannaise de l'Eau. Pour plus de renseignements, contactez Roannaise de l'Eau au 04 26 24 93 50 ou par mail [contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr). Vous pouvez aussi directement télécharger le dossier de demande de subventions sur le site internet [www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr), rubrique « Documents utiles ».

## Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Signalétique sur les boîtes aux lettres

Toute boîte aux lettres doit comporter de façon lisible le nom de l'occupant ainsi que le numéro de voie qui lui a été attribué.

## Information juridique et aide à l'emploi :



### 3 permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles à Roanne

Les permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles sont ouvertes à tous et sont gratuites. La juriste répond aux questions de droit, concernant notamment les types de contrats de travail et les ruptures, les discriminations, les congés maternité et paternité, le congé parental, les formes d'union et de séparation, l'autorité parentale, les violences, etc.

La conseillère emploi accompagne les personnes dans leur recherche d'emploi, notamment pour une réorientation professionnelle, pour la reprise d'activité après un congé parental ou un projet de création d'activités.

A Roanne, le CIDFF assure des permanences juridiques et emploi dans trois sites : Point Accueil Femmes Familles Jeunes (proche de la gare), Maison des Services Publics du Parc des Sports et Maison des Services Publics Mayollet-St-Clair.

Le CIDFF, association agréée par l'Etat et soutenue par la Ville de Roanne, peut également intervenir à la demande pour informer et sensibiliser tout public sur l'égalité femmes-hommes.

## Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Brûlage

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés préconise le compostage comme mode d'élimination des déchets verts (déchèterie ou compostage domestique).

## Elagage des plantations en bordure des voies publiques

Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires mais aussi aux locataires, de tailler leurs haies en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété.

Votre responsabilité peut être engagée en cas de gêne de circulation et de visibilité tant pour les piétons que pour les automobilistes.

L'élaboration du budget, dans le contexte économique et social actuel, n'est pas confortable (baisse continue des dotations).

En effet, des choix sont à faire :

\* inscrire tous les projets à réaliser impliquant une hausse de la dette par l'emprunt et de la fiscalité de façon importante.

ou,

\* inscrire des projets réalisables et nécessaires par priorité avec un financement et une hausse de la fiscalité sans dérive.

Compte tenu qu'un effort fiscal demandé aux contribuables n'est pas neutre pour la gestion de son propre budget.

Pour notre commune, un projet d'importance sera le

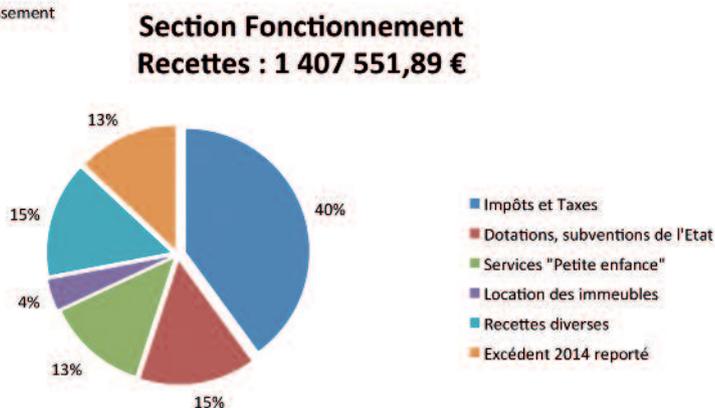
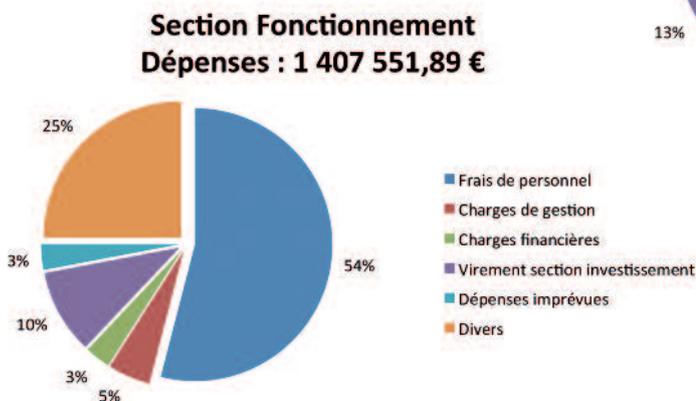
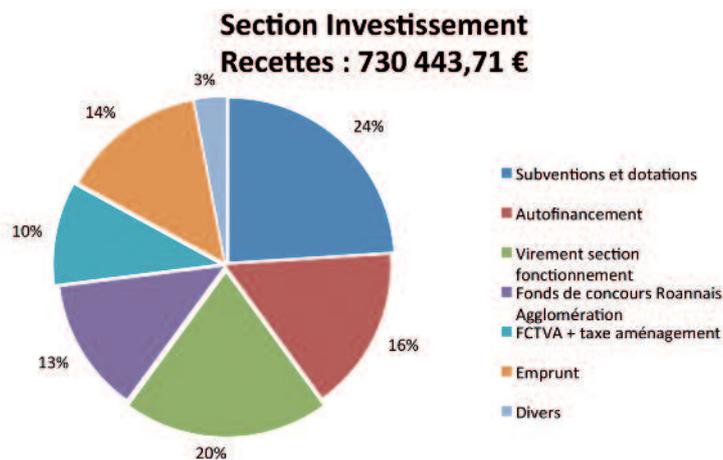
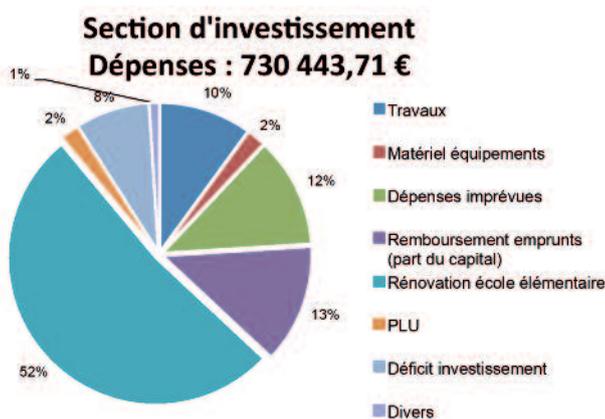
socle du budget 2016 : la rénovation de l'école primaire. Le montant prévu est de 380 695 euros, il est inscrit dans le cadre d'un Contrat de Performance Energétique.

Le but est d'obtenir un meilleur confort de travail pour les enfants et les enseignants, et aussi de réaliser des économies d'énergie.

Le reste à financer pour la commune sera réduit du montant des subventions demandées dans le cadre du COCS, de la DETR, de l'enveloppe parlementaire attribuée par le Sénateur FOURNIER et du montant reversé suite à l'investissement réalisés sur les panneaux photovoltaïques. Le montant attendu est de 153 921 euros.

La totalité des projets n'a pas été retenue, mais fera l'objet d'une étude attentive pour leur réalisation sur le prochain exercice (accessibilité de la mairie, gare du Tacot...) avec le même principe de prioriser les projets suivant la faisabilité financière.

Nous vous présentons ci-dessous le détail du budget communal 2016 :



## Commission cadre de vie

M. BOUCHUT, représentant de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), a présenté au Conseil municipal la démarche « zéro pesticide ».

La FRAPNA, la FREDON (Fédération Régionale de lutte contre les Organismes Nuisibles), le syndicat de rivières et l'intercommunalité accompagnent la commune dans la démarche

« zéro pesticide ».

Il faudra accepter la végétation sur certains espaces publics comme les cimetières enherbés, les plantes couvre-sol et utiliser des techniques curatives, racler le sol, utiliser des brosses rotatives pour les surfaces imperméables, des têtes de coupe à lame contrarotative, le désherbage thermique...

Des démarches sont engagées au niveau européen (directive cadre sur l'utilisation durable des pesticides) et au niveau national (plan Ecophyto 2018) pour une réduction de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Les collectivités ont un rôle central dans cette utilisation à travers la gestion des espaces publics (parcs, voiries...).

En Rhône-Alpes, la charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages. Un délai de 5 ans est préconisé pour atteindre le « zéro pesticide ».



## Les engagements sont les suivants :

- Réalisation d'un plan de désherbage
- Formation des agents aux méthodes d'entretien alternatives
- Communication auprès de la population
- Utilisation restreinte des herbicides sur les zones à risque faible
- Puis suppression totale des pesticides

Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité des eaux.

L'engagement de la commune dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à élaborer et mettre en œuvre un plan de désherbage communal, des actions de formation des agents et d'information des administrés.

« zéro pesticide :  
la commune  
s'engage. »



## Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage de pesticides



**Limiter** l'installation de la végétation spontanée et des parasites

**Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin** (sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs (lavande, capucine, œillet d'Inde...)

**Adapter ses pratiques de jardinage**, alterner les plantes cultivées d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, maintenir l'aération de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais excessifs, pratiquer la tonte haute...

**Enherber les espaces non cultivés**, les cours, les allées...



Pour la commune de Pouilly les Nonains,  
la charte a été signée le 18 janvier  
2016 en présence de :

*Walter MASTON,*  
responsable de la commission  
« cadre de vie »  
*Eric MAZUET,*  
responsable du service voirie  
*Bernard THIVEND,* Maire  
*Christiane PARET,*  
représentante de la FRAPNA  
*Jérôme MOISSONNIER,*  
agent communal  
*Guillaume BOUCHUT,*  
représentant de la FRAPNA



**Choisir** des méthodes alternatives aux pesticides

**Utiliser un outil** ou arracher les herbes à la main, supprimer les parties de la plante les plus malades (N'oublions pas que le désherbant le plus respectueux de l'environnement reste encore le désherbant manuel)

**Favoriser l'implantation des prédateurs naturels** (coccinelles, syrphes...) contre les ravageurs par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées

**Mettre en place des pièges** contre les ravageurs (pièges à phéromones, plaques engluées...)



## Recette de désherbant naturel :

mélangez 5l d'eau, 1kg de sel iodé, 200 ml de vinaigre blanc, arrosez de ce mélange les mauvaises herbes, laissez agir. Quand elles commenceront à jaunir, il vous suffira de les arracher.



## J'irai (re)voir la Normandie...



Dans le cadre des commémorations de la guerre 14-18, un voyage à Verdun avait été organisé par la mairie en octobre 2015.

Nous vous proposons maintenant de vous plonger dans la période 39-45, par le biais d'un voyage en Normandie. Organisé par l'agence Michel Voyages, il aura lieu les 21-22-23 octobre 2016, sous réserve d'un nombre minimum de participants.

### Le programme est le suivant :

#### - Vendredi 21 octobre : destination Caen - Cabourg

Départ matinal de Pouilly les Nonains en direction de Bourges, Tours, Le Mans et Caen. Déjeuner. L'après-midi, visite guidée du **Mémorial de Caen** renfermant un magnifique musée pour la Paix, qui retrace les causes et les conséquences de la seconde guerre mondiale à travers six espaces chronologiques. Un voyage au cœur de l'espoir, une réflexion vers la paix ... Continuation vers Cabourg, installation à l'Hôtel du Golf \*\*, apéritif de bienvenue, dîner et nuit.

#### - Samedi 22 octobre : plages du Débarquement

Le matin, départ en direction de **Ste Mère l'Eglise** et la borne 0 de la route de la liberté, rendue célèbre par les parachutages de la nuit du 5 juin 1944, traduits à l'écran dans « Le jour le plus long ». Visite du **Musée Airborne**,

musée commémoratif qui vous entrainera au cœur des combats auxquels ont participé les parachutistes américains dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Temps libre. Déjeuner en cours de route. Passage par la **plage d'Utah Beach**, puis à proximité du cimetière allemand de La Cambe. Découverte du site de la **Pointe du Hoc**, territoire américain depuis 1979. Visite de ce lieu où les « Rangers » du colonel Rudder ont pris d'assaut les falaises le matin du 6 juin 1944. Continuation vers la **plage d'Omaha Beach** et le **cimetière américain de Colleville sur Mer**. Retour à l'hôtel par Bénouville et son **Pegasus Bridge**. Dîner et nuit.

#### - Dimanche 23 octobre : Pays d'Auge - retour

Le matin, **découverte du Pays d'Auge**, qui concentre toutes les images de la Normandie : petites chaumières à colombages, vaches normandes, vergers de pommiers ... **Visite d'une distillerie de Calvados et d'une fromagerie**, dégustation. Continuation vers **Lisieux et sa basilique**, deuxième lieu de pèlerinage en France après Lourdes. Déjeuner. L'après-midi, retour vers notre région. Arrivée à Pouilly les Nonains tard dans la soirée.

Le prix dépend du nombre de participants.

Il varie de 392 à 481 € par personne.

(supplément chambre individuelle : 54 €)

Il comprend le transport en autocar, toutes les visites, cinq repas au restaurant (vendredi midi et soir, samedi midi et soir, dimanche midi), deux nuits à l'hôtel.

**Renseignements au 04 77 66 86 89 /**

**pascale.machillot@gmail.com**

Des formulaires d'inscription sont disponibles au secrétariat de mairie, ou téléchargeables sur le site internet [www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr).

Vous trouverez aussi sur le site internet de la mairie le descriptif complet du voyage.

L'inscription ainsi que l'acompte de 130 € par personne doivent être parvenus en mairie au plus tard le 20 mai, sous forme de chèque à l'ordre de Michel Voyages, espèces, chèques-vacances ou carte bancaire.

En cas d'annulation par manque de participants, l'acompte sera intégralement restitué.



## Inscriptions sur la Liste électorale

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais l'inscription doit se faire avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

Trois modes d'inscription sont possibles :

- en vous présentant au secrétariat de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- par courrier en envoyant le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales accompagné des justificatifs
- en ligne avec le e-service de [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

## « Les produits dangereux, les éviter c'est mieux »

Un livret a été élaboré par le SEEDR, Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais.

Au quotidien, dans le jardin, pour le ménage... on utilise bien trop de produits contenant des substances toxiques mais d'autres solutions plus saines pour l'environnement existent.

Vous découvrirez au fil des pages comment reconnaître et utiliser sans danger les produits toxiques, mais aussi des « trucs et astuces » et alternatives pour y remédier !

Vous pouvez consulter ce livret sur la page intercommunale du site internet de la mairie [www.pouilly-les-nonains.fr](http://www.pouilly-les-nonains.fr)

## Recensement des personnes vulnérables

Le Préfet de la Loire demande aux Maires, dans le cadre du dispositif de prévention de la canicule et de la veille hivernale, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables.

Ce fichier établi sur la base du volontariat concerne les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile (ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptes au travail) et les personnes adultes handicapées.

Il permet, en cas de déclenchement du plan canicule ou d'une vague de froid, de connaître la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services

sociaux et sanitaires de l'Etat. Les informations recensées sont confidentielles.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune, par simple lettre en précisant leur nom et prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone, ainsi que, le cas échéant, les coordonnées d'une personne de confiance à prévenir en cas de besoin. Une tierce personne peut effectuer cette demande avec l'accord de la personne concernée.

Les personnes qui ont déjà été inscrites dans le fichier n'ont aucune démarche à faire, sauf si elles souhaitent ne plus y figurer ou si l'adresse ou la personne à prévenir a changé.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie au 04 77 66 83 75.**

## Paroisse

### Paroisse Sainte Madeleine en Côte Roannaise

La vie de la Paroisse s'écoule avec ses joies et ses peines sur les 14 clochers. Nous avons accompagné des jeunes et des aînés vers le Seigneur. A toutes leurs familles, à leurs proches, nous adressons notre sympathie émue.

Parmi ces départs, celui du Père Bernard MILLET, résidant à St Bonnet des Quarts. Une messe d'action de grâce a eu lieu à Belmont de la Loire. Bernard était au service de notre paroisse. Ce fut un serviteur de Dieu et des Hommes. Son sacerdoce l'a conduit sans cesse vers les plus fragiles et les plus démunis du Roannais. Sa silhouette et son sourire ont redonné courage et force à bien des contemporains. Sa foi était débordante et vivante lors de ses célébrations, il avait toujours le mot juste.

Deux pôles de catéchèse accueillent environ soixante enfants à St Germain Lospinasse et St Martin de Boisy tous les 15 jours. Les plus petits se rencontrent à Villemontais lors des grandes fêtes. Ce petit monde joyeux nous étonne par ses questions et invite ses animatrices à rester à son écoute sans cesse.

Une jeune maman a été baptisée à l'office de la Veillée Pascale à St Germain Lospinasse.

La marche de l'aumône de Pâques, préparée par les jeunes de l'aumônerie et leurs accompagnateurs a retrouvé les sentiers de notre campagne.

Le pèlerinage de Lourdes se prépare.

Une vente de fleurs printanières aura lieu samedi 7 et dimanche 8 mai de 14h à 19h à la salle communale de St Martin de Boisy, au profit de l'association «Rêves» concernant les enfants gravement malades.

Merci à tous ceux qui œuvrent dans les églises et les rendent accueillantes par un petit bouquet de fleurs ou la propreté des lieux sous la bienveillance du Père Jean-Luc BARITEL.

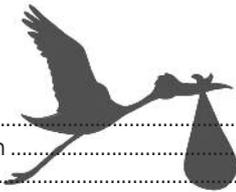
### Communauté chrétienne de St Martin de Boisy

Dernier au revoir à notre ancien carillonneur, Georges THIVEND, lors de ses funérailles le 22 février à St Martin de Boisy. Tes successeurs, Charles, René et Vincent ont sonné pour ton entrée au ciel. Tu es allé rejoindre tous ceux que nous avons connus et aimés. A ta famille, à tes proches, à tes amis, nous adressons notre sympathie.

Nous nous souviendrons toujours de toi, de ta gentillesse, de ta bonne humeur, de tout ce qui te rendait populaire à nos yeux. Et oui, c'est ainsi, et maintenant, veille sur nous tous.

## Naissances

SPATARO Dino.....	13 octobre
BUSSELIER Albin.....	24 octobre
MERCIER Hugo.....	13 novembre
CHATELUS Cléa.....	11 décembre
CARTALAS Kenzo.....	18 décembre
MANFROI Luca.....	23 décembre
NOTIN Ethan.....	15 janvier
MUTLUER Mira.....	1er mars
BLANC Eliot.....	6 avril



## Décès

Marie José BOUILLET veuve GATELIER.....	9 décembre
Jean Noël CHATEAU.....	10 février
Georges THIVEND.....	18 février

# VIE ASSOCIATIVE

## Pêche et Chasse Pouilly

Le samedi 16 juillet 2016,

la société de chasse communale de Pouilly les Nonains organisera son concours de pétanque annuel au stade de foot René Oblette. Inscriptions à 13h30, début du concours à 14h.

Toutes les équipes seront primées. Vous trouverez sur place buvette et tombola.

La société de chasse communale informe les habitants que des battues de régulation sont organisées sous l'autorité d'un Lieutenant de l'ouvèterie commissionné par la fédération de chasse de la Loire.

Deux sociétaires sont également garde-chasse particuliers assermentés ; ils ont pour mission la destruction des nuisibles mais également le contrôle et le relèvement d'infractions sur le territoire de chasse.

**Si vous rencontrez des nuisibles ou un animal blessé, vous pouvez les contacter :**

**M GOUTORBE Frédéric 07 77 37 43 67**

**M THIOILLIER Joannès 06 23 08 15 46**

## Bibliothèque « Autour du livre »

Voyager, vivre des histoires d'amour, résoudre une énigme policière ...

tout cela sans sortir de chez soi, est-ce possible ? Mais OUI, si vous êtes inscrit(es) à la bibliothèque (ouverte le mardi et vendredi de 15h45 à 18h et le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h).

Nous vous proposons tout au long de l'année, un large choix de romans du terroir, romans policiers, littérature contemporaine ou classique, BD etc ...

Notre « partenariat » avec l'école élémentaire fonctionne très bien puisque nous recevons une fois par mois les sept classes et il en est de même avec la crèche.

Un petit bémol, notre service de PORTAGE DE LIVRES A DOMICILE, qui, jusqu'ici n'a pas été sollicité. Nous vous rappelons donc, que si ce service vous intéresse et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme SAINT-ANDRE au 06 08 35 04 92.

Nous prévoyons comme chaque année, une soirée CONTES dont la date vous sera précisée ultérieurement.

Enfin, notre association a perdu, en la personne de Marie-José GATELIER, une bénévole dont le sourire, la bonne humeur, la gentillesse et la disponibilité nous manquent énormément.

Pour lui rendre hommage, une exposition mise en place par le Cercle Artistique Indigo, se tiendra les 24 et 25 septembre prochains ; notre bibliothèque y sera associée.

**GOUTAUDIER et Fils**  
Pompes Funèbres - Chambre funéraire

MAGASIN FUNÉRAIRE  
OUVERT DU  
LUNDI AU SAMEDI INCLUS

Nous consulter  
pour pouvoir comparer

**MARBRERIE:**  
Monuments neufs  
tous granits et  
pierres calcaires  
Rénovation  
Caveaux traditionnels  
et préfabriqués  
Gravure

**CONTRATS  
OBSÈQUES:**  
A partir de devis  
personnalisés  
comprenant toutes les  
prestations et  
fournitures  
nécessaires à un  
service funéraire

**+ de 40 ans d'une famille au service des familles**

**571, rue Robert-Barathon - Au 1<sup>er</sup> Rond-Point  
RENAISON - 04 77 64 21 21**

**Ets CHRETIEN J.C.**  
*Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,  
Portails, Garde-corps, Escaliers,  
Volets roulants, Automatismes*



48 rue Bravard - BP 90051  
42312 Roanne  
Tél. 04 77 70 22 60  
chretien.jchristophe@orange.fr

## Association des Riverains du Renaison Samedi 21 novembre 2015,

s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des propriétaires, exploitants, riverains du Renaison et de ses affluents. Le nouveau bureau est composé de :

*M PROST René qui reste président*

*M LABOURE Gérard, vice-président*

*M BORDELET Louis, secrétaire*

*Mme COUPET Anne-Marie, vice-secrétaire*

*Mme AUBERT Annie, trésorière*

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration.



Cette association a pour but d'assurer la représentation des intérêts collectifs des adhérents. Nous intervenons auprès des différentes collectivités (Roannaise de l'eau, contrat de Rivières Renaison-Teyssonne-Oudan-Maltaverne) pour instaurer la concertation nécessaire.

Nous remercions Mme COUPET Anne-Marie pour tout le travail effectué au cours de ces années en qualité de secrétaire.

**Les personnes intéressées souhaitant rejoindre l'association peuvent contacter M PROST René au 04 77 66 83 24.**

## Poker Family Club

La saison 2015-2016  
touche à sa fin.

La recrudescence d'adhérents, 42 à ce jour, donne envie de continuer à faire évoluer le Poker Family Club.

La convivialité est toujours de rigueur depuis cinq ans. Tous sont contents de se retrouver le vendredi pour partager une passion mais aussi des moments de vie, c'est le principal !

Une nouveauté : le club a 12 féminines ! Et oui, le poker offre aux dames également la possibilité de venir jouer.

La fin d'année s'annonce passionnante : tournoi des As le 30 avril, tournoi des dames en mai, dernières manches de championnat et coupe Poker Family Club.

Nous proposons également le tournoi souvenir Tonton par équipes de 3, le concours de pétanque et enfin l'assemblée générale qui clôturera cette année encore riche en émotions.



## ADMR Association du service à domicile



C'est avec plaisir que l'équipe de bénévoles de l'ADMR Pouilly les Nonains a accueilli Gérard FERRARA.

Après une période de découverte et de formation, il choisira la mission qui l'intéresse le plus : les ressources humaines, la communication ou les contacts avec les personnes aidées...



Les bénévoles ADMR, qui sont-ils ?

Ils sont sur le terrain et répondent à tous les appels. Créer un lien efficace et chaleureux, satisfaire une demande ou une attente, c'est la volonté commune et quotidienne de tous les bénévoles.

En dehors des missions statutaires (Président, secrétaire, trésorier...) plusieurs tâches leur sont proposées :

- *La gestion des relations (financement éventuel de l'intervention, suivi de la qualité du service rendu et évaluation des besoins) avec les personnes aidées.*

- *La supervision du planning des salariées élaboré par la secrétaire de la Maison des Services, la gestion des équipes de salariées.*

- *Mais aussi des fonctions plus transversales telles la communication, la démarche qualité, le secrétariat ...*

*S'ils le souhaitent, les bénévoles peuvent aussi s'investir dans des missions plus ponctuelles : accompagnement des personnes et visites à domicile, organisations de manifestation locales, etc ...*

Dans toutes ces missions, l'ADMR est aidée par la secrétaire de la Maison des Services à Renaison, la coordinatrice de secteur et par la Fédération de la Loire.

Vous avez quelques heures à occuper ? Vous avez envie de rencontrer de nouvelles personnes et de vous rendre utile ? N'hésitez pas à nous rejoindre.

**Vous pouvez nous contacter au 04 77 64 42 54**

Alors, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant Nath au 06 01 34 26 82.

Une saison au Poker Family Club, c'est 23 manches de championnat, 7 tours de coupe Poker Family Club et le grand tournoi à la salle des fêtes le 31 octobre, ainsi que divers tournois comme le No Limit, le tournoi Prestige, le tournoi des As, le tournoi par équipes, le tournoi des dames.

**Informations sur le site internet du club : [www.pokerfamilyclub.fr](http://www.pokerfamilyclub.fr)**

## **AEP Saint Louis** **Association d'Education Populaire**

Visite de la Présidente  
d'Emmaüs Roanne Mably,  
Mme Annie BERTHELIER

Le 12 février, jour de tri de notre dépôt, les bénévoles de Pouilly les Nonains ont eu le plaisir d'accueillir Mme BERTHELIER, Présidente d'Emmaüs Roanne Mably.

Accompagnée de deux membres responsables, elle a visité notre dépôt. Nous lui avons expliqué dans quelles conditions nous faisons le tri. Les bénévoles ont été heureux de constater que leur travail était apprécié.

Un verre de l'amitié a terminé cette entrevue.

Un petit rappel de ce que nous pouvons prendre :

- Salons de jardin sales ou défraîchis, meubles en bois même si abimés ou incomplets, traversins, oreillers sales ou défraîchis, matelas même sales (ceci est possible grâce aux nouvelles filières de recyclage)

- Vaisselle, bibelots, livres, jouets, sanitaires, meubles, vêtements, chaussures, dentelles (en bon état)

- Appareils électriques, électroniques, et informatiques, en état, et même hors d'usage.

Notre point relais est situé à proximité de la salle St Louis, rue des monts de la Madeleine.

Nous vous recommandons de bien attacher vos sacs pour les mettre dans le container.

Notre dépôt est ouvert le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 17h et le 4<sup>ème</sup> samedi de 9h à 11h.

**Pour les objets encombrants,**  
**téléphoner au 04 77 67 19 45**  
**Un grand merci à tous nos donateurs !**



## **AEP St Martin**

Début de saison 2016...  
à St Martin de Boisy

En février a eu lieu notre soirée tarot-repas tripes, réunissant 48 joueurs. Romain GUINET, avec un score étonnant de 2606 points, remettra son trophée en jeu l'an prochain.

photo

Le 25 juin aura lieu la soirée de la St Jean : musique, frites et bœuf au menu.

Pour les réservations, les cartes sont à prendre auprès des membres de l'association à partir de début mai.



## **CHEVEUX D'ANGE** *Salon de Coiffure*



Perruquerie  
Prothésiste Ongulaire

RTE DE ST ROMAIN  
42155 POUILLY LES NONAINS  
**04 77 64 87 28**

**Thermi**  
**Dépannage**

Entretien - Dépannage - Chauffage

12 bis, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU  
thermidépannage@wanadoo.fr

Tél.: 04 77 69 05 05 - Fax : 04 77 69 07 37

## Classes en 6

Allo ! Allo ! Les classards,  
où êtes-vous ?

Lors de la première réunion des classes en 6, initiée par Noël DONATH et Michel DELORME, nous n'étions que 7 personnes. A la seconde c'étaient déjà 22 personnes, très motivées et enthousiastes, qui étaient présentes, entre autres les mamans des 10 ans.

Le bureau a été composé d'une part de nouveaux habitants, et d'autre part de membres déjà au bureau il y a 10 ans.

DONATH Noël.....Président  
LASSEIGNE Delphine.....Vice-présidente  
MARCHAND Aurélie.....Trésorière  
DELORME Michel.....Trésorier adjoint  
DARPHEUIL Stella.....Secrétaire  
PERRIER Chantal.....Secrétaire adjointe

Les responsables décennies ont eux aussi été désignés.

10 ans : Virginie RIBEIRO, Hélène COMBY

20 ans : Fabien CALLET, Sébastien BASSOBERT

30 ans : Aurélie MARCHAND

40 ans : Laurence CAZES

50 ans : Corinne CALLET

60 ans : Stella DARPHEUIL

70 ans : Jean Paul THINON

(responsable aussi des 80 et 90 ans)



Nous faisons appel à tous pour nous accompagner et participer à cette fête du samedi 3 septembre afin qu'elle se déroule dans la bonne humeur et la convivialité.

L'organisation de cette journée se fera tous ensemble, chacun apportera son envie, ses idées .... Et plus on est nombreux, plus on rit !

Contactez vos responsables de décennies si vous ne pouvez pas venir aux réunions. Il est impératif que les inscriptions soient closes fin mai.

**A très bientôt !**

**La secrétaire - Stella DARPHEUIL**

## Comité des fêtes

La saison du Comité des fêtes  
a commencé

par le vide grenier le 17 avril dernier, et déjà nous préparons la venue des habitants de Montgivray ... Belle journée en perspective, reprenez la date du 28 mai, à partir de 10h30 jusqu'à l'aube !

Apéritif, repas, visite des artisans d'art à Villerest et de la brasserie de St Germain Laval, souper et festivités sont prévus. **Vous pouvez vous inscrire avant le 17 mai à la mairie ou au 06 88 74 51 80** (22 € par personne la journée). Retenez aussi le 19 novembre pour le Téléthon, et le 31 décembre pour le réveillon.

**Merci et bravo à tous les bénévoles !**



**GARAGE AYEL**  
**GARAGE EXPERT**

AD, LA BONNE IDÉE  
POUR L'ENTRETIEN  
DE VOTRE AUTO

**Concessionnaire Ssangyong**  
**Vente Vehicule Neuf**  
**et Occasion**

**55 rue Saint Alban - 42300 ROANNE**

**ccial : 04 77 67 18 68 - gge : 04 77 71 32 16**



**SSANGYONG**

*Soyez vous-même !*

SARL

**Eric PAGE**

781 Route du Pont - VILLEREST

TEL. 06 11 75 17 83

04 77 69 69 09



**TERRASSEMENTS**  
**TP-CARRIERES**  
**TRANSPORT**  
**CONCASSAGE**  
**MOBILE**



## Gym danse

Création d'un nouveau cours de danse depuis la rentrée 2015

L'association est heureuse de proposer depuis la rentrée de septembre 2015 un cours de danse modern jazz. Cette nouvelle activité intergénérationnelle a permis d'accueillir des enfants, des adolescents et des adultes

au sein du même cours animé par Romain WILLISEK.

La danse modern jazz mêle, sur des musiques contemporaines, les bases fondamentales du classique et des danses d'origines multiples.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue en octobre 2015, les membres du bureau remercient toutes les personnes présentes. Il a été évoqué lors de cette réunion la situation financière saine de l'association ainsi

que le succès du dernier gala. Il a cependant été souligné la baisse du nombre d'élèves aux différents cours de hip-hop.

**Le gala de fin d'année aura lieu le vendredi 24 juin à la salle des fêtes, venez nombreux !**

**SCHIAVAZZI**  
Enseignes

Enseignes - Sérigraphie  
Impression numérique

Z.I. 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU  
TEL. 04 77 71 78 06 - FAX. 04 77 70 00 37  
[www.schiavazzi.fr](http://www.schiavazzi.fr)  
compta.schiavazzi@wanadoo.fr



**Institut**  
de beauté



Épilations Epiloderm  
Soins visage & corps  
phyt's  
Massages-bien-être

Marion GUILLAUME : 06.82.25.14.79  
11 allée Ninon 42155 Pouilly-les-Nonains

## Club « Le temps de vivre »

Le club continue de se réunir tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois.

Tous les nouveaux retraités sont les bienvenus pour passer un agréable après-midi : belote, tarot, scrabble ou autre avec café et gâteaux.

## Tennis de table

Les entrainements ont lieu le mardi

de 18h30 à 23h15 à la salle multisports, ils sont dirigés par un entraîneur diplômé d'Etat de 18h45 à 20h45. Des tables sont aussi disponibles pour les entrainements libres.

### Côté compétition

La fin de la première phase du championnat a été difficile pour l'équipe 1 qui rate la pré-régionale pour 1 match perdu sur 18 lors de la première journée. Bravo à l'équipe 2 qui remonte en départementale 1, les trois autres équipes se maintiennent à leur niveau.

Pour la deuxième phase en cours du championnat, nous sommes dans la même situation pour l'équipe 1 qui, à moins d'un faux pas de l'équipe leader de la poule, devra en découdre pour 2 matches de barrage en vue d'accéder à la pré-régionale.

Le challenge de l'équipe 2 sera de se maintenir en D1, l'objectif des 3 autres équipes de rester à leur niveau.

La réduction du nombre d'équipes permet à tous les joueurs qui le souhaitent de ne pas être sollicités à chaque rencontre.



### Actualités

Pour la nouvelle saison, l'association proposera les deux manifestations habituelles (tournoi « Destroyed » et soirée paëlla) et aussi une soirée tarot le vendredi 14 octobre à la salle des fêtes.

Venez nombreux à ces manifestations, leurs bénéfiques étant destinés à acheter du matériel et l'entretenir, participer à la formation des jeunes par l'emploi d'un entraîneur, financer les stages de formation et les déplacements éloignés.

Vous pouvez venir nous encourager le dimanche matin à la salle multisports, les dates sont inscrites sur le panneau d'affichage place Antoine Déroche. Le spectacle est garanti et c'est gratuit !

### Contacts

Robert GOUTTEBARON 04 77 66 90 57, [gouttebaronr@free.fr](mailto:gouttebaronr@free.fr)  
François TOBO [françois.tobo@sfr.fr](mailto:françois.tobo@sfr.fr)  
[pouillynonainstt.wix.com/aspntt](http://pouillynonainstt.wix.com/aspntt)

## ETS SERRAILLE SAS

61, rue Georges Mandel ZI MATEL 42300 ROANNE

Tél : 04.77.68.39.13  
Fax : 04.77.72.51.31  
Email : [ets.serraille@wanadoo.fr](mailto:ets.serraille@wanadoo.fr)

Installation - entretien - dépannage  
chauffage gaz - fuel -solaire

Installation et dépannage  
Plomberie Sanitaire  
Couverture - Zinguerie

## ATTRACTION CANAPÉ

SHOW-ROOM  
de  
1000m<sup>2</sup>

NEUFS & OCCASIONS

Ouvertures :  
vendredi 14h30-19h00  
samedi 9h30/12h - 14h30/17h  
et sur RDV

354 route de Roanne-42155 Pouilly-Les-Nonains  
06 07 30 80 85

## A.S.P.N Football

La seconde partie de saison,

après la trêve hivernale, a repris depuis début mars pour l'ensemble des équipes du club.

Les plus jeunes, U7, U9 et U11, continuent leur bonhomme de chemin lors des différents plateaux organisés par la délégation.

Les équipes U13 et U15, toutes deux en entente avec Ouches, font un bon parcours dans leur championnat respectif (première série Loire pour les U15).

Nous avons pu constater des progrès chez certains éléments, ceci grâce au travail de l'ensemble des éducateurs, que nous ne remercierons jamais assez. Le club, cette année, a doté tous les jeunes d'un survêtement aux couleurs de l'ASPN.

Les féminines, après une brillante première phase, se retrouvent en championnat excellence, où logiquement elles devraient faire bonne figure. Cette équipe n'a pas été épargnée par les blessures, pour certaines assez graves. La fin de saison va être compliquée en termes d'effectifs. Les filles sont également encore en course en coupe de la Loire où elles recevront Montrond les Bains en 1/4 de finale.

Les loisirs, assez malheureux en championnat, viennent de se qualifier pour les 1/2 finales de la coupe Dalfort. Rêvons d'une finale, mais cela ne sera pas facile. Faisons de même confiance aux hommes de Steph THIVEND pour ce qui serait un grand moment de bonheur.

L'équipe réserve, éliminée en coupe, n'a plus que le championnat. En milieu de tableau, il va lui falloir gagner encore quelques matches pour assurer le maintien.

L'équipe fanion est 8ème en championnat à ce jour, malgré



un bon début. Les blessures ont fortement causé préjudice. Pour elle aussi, il faudra gagner encore quelques matches. Le dimanche de Pâques, elle recevait Le Coteau en 1/4 de finale de la coupe du Roannais. Malgré une belle prestation, les verts se sont inclinés après prolongations.

Le dimanche 1er mai, au stade René Oblette, l'ASPN organise pour la première fois une vente andouillettes-frites à 4 € la barquette, à déguster sur place ou à emporter. Merci de réserver auprès du président au 06 79 59 94 58.

L'assemblée générale du club aura lieu le dimanche 12 juin à 10h salle Paul Laurencery.

Terminons avec la soirée familiale du club où près de 120 personnes se sont retrouvées autour d'un excellent saucisson vigneron préparé par Seb GENCO.

Le club souhaite la bienvenue à Maëtis au foyer de Loïc RENDINA, et à Hector au foyer d'Alex DOMINE.

## Horizon

La soirée théâtre du 9 janvier a connu un vif succès.

« La vie de chantier » de Dany BOON, interprétée par la compagnie Amathéa, a séduit un large public qui nous accompagne chaque année !

L'assemblée générale du 10 février a reconduit le bureau. Un événement à ne pas manquer le samedi 12 novembre, à 20 h 30, à la salle des fêtes : une soirée spectacle de chansons des années 60, 70 et 80, « Succès Folies » avec Paris Spectacle.

Les bénéficiaires de ces soirées permettent de poursuivre notre aide auprès des enfants de l'orphelinat Zazakély de Madagascar.

*Un grand merci pour votre soutien !*



## Cercle Artistique Indigo

L'association compte à ce jour  
52 adhérents

dont 8 enfants et 5 encadrants pour les ateliers. Plusieurs techniques sont enseignées : le dessin, l'aquarelle, la peinture (acrylique, huile).

Notre club est dynamique et soucieux de concilier l'apprentissage et le plaisir de l'art. Il organise des sorties culturelles et des stages avec des artistes de renom.

Le 5 avril : repas annuel de l'association.

Le 24 mai : visite du musée de Villefranche sur Saône.

Les 11 et 12 juin : stage d'aquarelle avec Franck ROLLIER.

Mai ou Juin : sortie pour une animation de peinture sur le thème du motif à la maison d'hôtes «l'eau du puits».

L'année 2015 a connu des tristesses, tant auprès des adhérents que du club. En effet, Marie José GATELIER, présidente de notre club de 1998 à 2012, nous a quittés en décembre dernier. Conjointement à la bibliothèque, nous

avons décidé de lui rendre hommage les 24 et 25 septembre prochains lors d'une exposition à la salle Paul Laurencery, à la Gare du Tacot et à la salle attenante à la bibliothèque.

**Enfin, le club se mobilise déjà pour sa prochaine biennale : le festival d'aquarelle de renommée nationale se tiendra les 9 et 10 septembre 2017.**



## Basket

La cinquantième saison, de notre groupe sportif s'achève et les 103 licenciés ont brillamment défendu nos couleurs tout au long de la saison sur les parquets du département.

Les babys sous la direction de Marie Jo continuent leur apprentissage et ont pu montrer leurs progrès lors du plateau organisé le 12 février dans notre salle.

En championnat jeunes, durant la première phase avec des poules de brassage homogènes, nos équipes ont bien tiré leur épingle du jeu. En revanche, la seconde phase a été beaucoup plus difficile face à des équipes plus expérimentées.

L'équipe senior filles qui évolue en DF4 a effectué un parcours honorable, mais l'absence de coach ne lui a pas permis d'accéder à la division supérieure.

Les anciens, après une saison difficile avec un effectif réduit, finissent troisième de leur poule et seront au même niveau la saison prochaine sous réserve de nouvelles recrues.

Des babys aux anciens, tous ont pu évoluer dans un environnement familial, chaleureux et convivial, mais néanmoins sportif grâce à un encadrement de qualité.

Merci à tous les entraîneurs et coaches qui donnent beaucoup de leur temps pour accompagner les jeunes, ainsi que tous les membres qui œuvrent au bon fonctionnement de notre association.

Félicitations aux nouveaux venus, qui ont parfaitement rempli leurs fonctions. Toutes les bonnes volontés désireuses de faire vivre le club sont les bienvenues.

Outre les rencontres sportives, nous avons organisé diverses manifestations : 50 ans du club, soirée galette et soi-



rée dansante en mars, journée inter-villages avec St Romain et St Germain Lespinasse le week-end du 1er mai. Enfin, pour clôturer la saison, l'assemblée générale se tiendra le 21 ou 28 mai prochain.

L'ensemble de ces manifestations contribue à l'équilibre financier du club, et la participation de tous est souhaitée. Pour la saison prochaine, les effectifs devraient rester stables.

**Si vous êtes intéressés par la pratique du basket, contactez-nous au 06 51 02 74 11 ou [basketstlegerpouilly42@gmail.com](mailto:basketstlegerpouilly42@gmail.com)**

**Le bureau tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de notre groupe sportif.**

## MAI 2016

<b>Dimanche 1<sup>er</sup></b>	Vente Andouilles Frites	ASPN Foot	Stade René Oblette
<b>Judi 5</b>	Challenge de la boule lyonnaise de la Côte Roannaise	Amicale Boules Pouilly	Stade René Oblette
<b>Samedi 7</b>			
<b>Dimanche 8</b>	Fête patronale		Place Déroche
<b>Dimanche 22</b>	Course cycliste	Vélo Club Roannais	
<b>Samedi 28</b>	Jumelage Montgivray	Comité des fêtes	Salle des fêtes

## JUIN 2016

<b>Vendredi 24</b>	Gala de danse	Gym Danse	Salle des fêtes
<b>Samedi 25</b>	Fête des écoles	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
<b>Samedi 25</b>	Feux de la Saint Jean	AEP Saint Martin	St Martin de Boisv
<b>Dimanche 26</b>	Course cycliste	Dynamic Vélo Riorges	St Martin de Boisv

## JUILLET 2016

<b>Samedi 16</b>	Concours de pétanque	Chasse et pêche	Stade René Oblette
<b>Vendredi 29</b>	Concert piano	Festival des monts de la Madeleine	Eglise de Pouilly

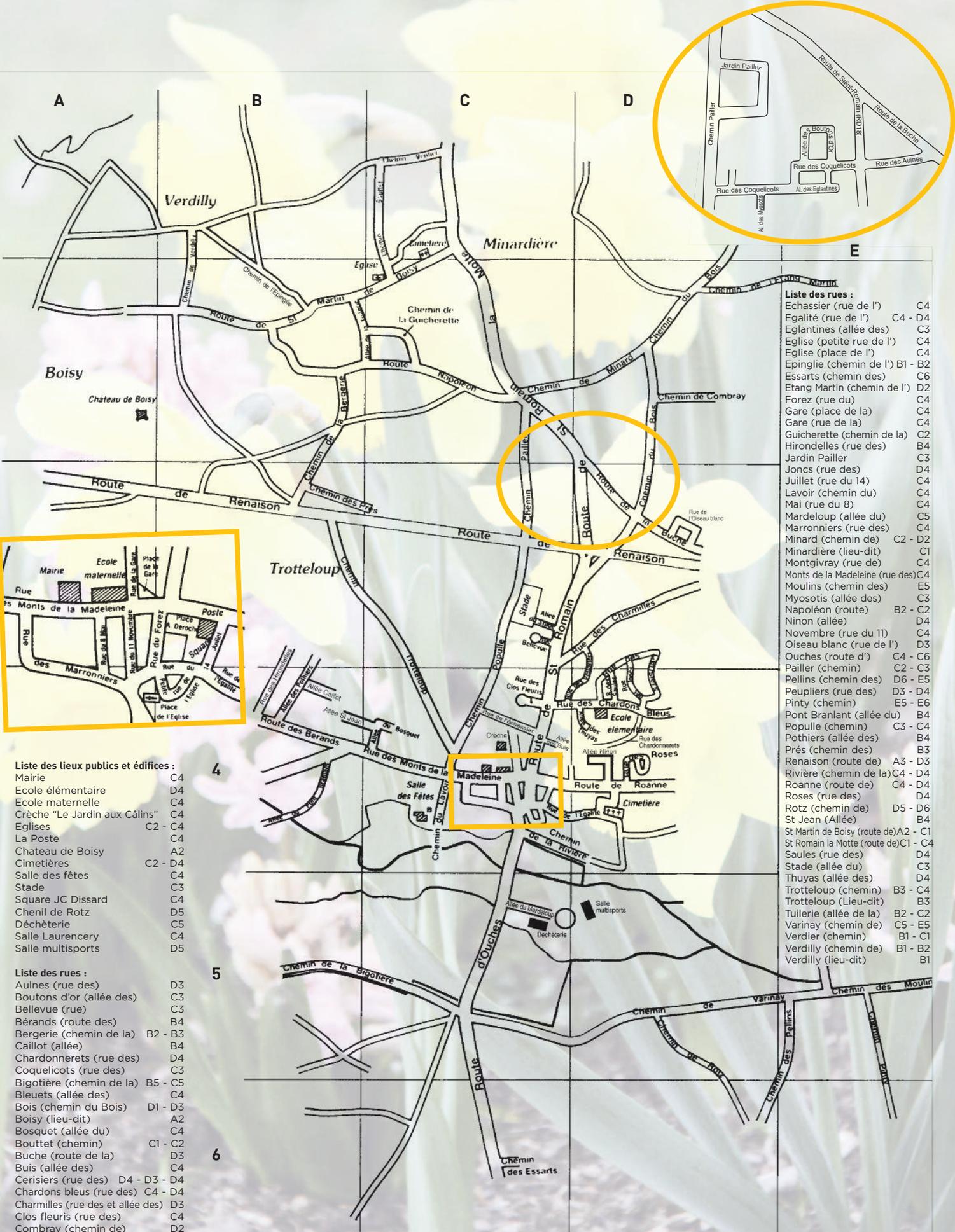
## SEPTEMBRE 2016

<b>Samedi 3</b>	Fêtes des Classes	Classes en 6	Salle des fêtes
<b>Dimanche 11</b>	Meeting aérien		
<b>Samedi 24</b>			
<b>Dimanche 25</b>	Exposition hommage Mme GATELIER	Cercle artistique indigo	Salle Laurecery Gare du Tacot Bibliothèque

## OCTOBRE 2016

<b>Vendredi 14</b>	Tournoi de Tarot	Tennis de table	Salle des fêtes
<b>Dimanche 16</b>	Gentleman cycliste	Vélo Club Roannais	
<b>21, 22 et 23</b>	Voyage en Normandie	Municipalité	
<b>Lundi 31</b>	Tournoi poker	Poker Family Club	Salle des fêtes

# PLAN DE POUILLY LES NONAINS



**Liste des rues :**

Echassier (rue de l')	C4
Egalité (rue de l')	C4 - D4
Eglantines (allée des)	C3
Eglise (petite rue de l')	C4
Eglise (place de l')	C4
Epinglie (chemin de l')	B1 - B2
Essarts (chemin des)	C6
Etang Martin (chemin de l')	D2
Forez (rue du)	C4
Gare (place de la)	C4
Gare (rue de la)	C4
Guicherette (chemin de la)	B2
Hirondelles (rue des)	C4
Jardin Pailler	C3
Joncs (rue des)	D4
Juillet (rue du 14)	C4
Lavoir (chemin du)	C4
Mai (rue du 8)	C4
Mardeloup (allée du)	C5
Marronniers (rue des)	C4
Minard (chemin de)	C2 - D2
Minardièrre (lieu-dit)	C1
Montgivray (rue de)	C4
Monts de la Madeleine (rue des)	C4
Moulin (chemin des)	E5
Myosotis (allée des)	C3
Napoléon (route)	B2 - C2
Ninon (allée)	D4
Novembre (rue du 11)	C4
Oiseau blanc (rue de l')	D3
Ouches (route d')	C4 - C6
Pailler (chemin)	C2 - C3
Pellins (chemin des)	D6 - E5
Peupliers (rue des)	D3 - D4
Pinty (chemin)	E5 - E6
Pont Branlant (allée du)	B4
Populle (chemin)	C3 - C4
Pothiers (allée des)	B4
Prés (chemin des)	B3
Renaison (route de)	A3 - D3
Rivière (chemin de la)	C4 - D4
Roanne (route de)	C4 - D4
Roses (rue des)	D4
Rotz (chemin de)	D5 - D6
St Jean (Allée)	B4
St Martin de Bois (route de)	A2 - C1
St Romain la Motte (route de)	C1 - C4
Saules (rue des)	D4
Stade (allée du)	C3
Thuyas (allée des)	D4
Trotteloup (chemin)	B3 - C4
Trotteloup (Lieu-dit)	B3
Tuilerie (allée de la)	B2 - C2
Varinay (chemin de)	C5 - E5
Verdier (chemin)	B1 - C1
Verdilly (chemin de)	B1 - B2
Verdilly (lieu-dit)	B1

**Liste des lieux publics et édifices :**

Mairie	C4
Ecole élémentaire	D4
Ecole maternelle	C4
Crèche "Le Jardin aux Câlins"	C4
Eglises	C2 - C4
La Poste	C4
Chateau de Bois	A2
Cimetières	C2 - D4
Salle des fêtes	C4
Stade	C3
Square JC Dissard	C4
Chenil de Rotz	D5
Déchèterie	C5
Salle Laurencery	C4
Salle multisports	D5

**Liste des rues :**

Aulnes (rue des)	D3
Boutons d'or (allée des)	C3
Bellevue (rue)	C3
Bérands (route des)	B4
Bergerie (chemin de la)	B2 - B3
Caillot (allée)	B4
Chardonnerets (rue des)	D4
Coquelicots (rue des)	C3
Bigotière (chemin de la)	B5 - C5
Bleuets (allée des)	C4
Bois (chemin du Bois)	D1 - D3
Boisy (lieu-dit)	A2
Bosquet (allée du)	C4
Bouttet (chemin)	C1 - C2
Buche (route de la)	D3
Buis (allée des)	C4
Cerisiers (rue des)	D4 - D3 - D4
Chardons bleus (rue des)	C4 - D4
Charmilles (rue des et allée des)	D3
Clos fleuris (rue des)	C4
Combray (chemin de)	D2
Déroche (place A.)	C4

